

Burundi: une ONG plaide pour une meilleure croissance démographique

@rib News, 12/07/2011 â€“ Source Xinhua L'organisation non gouvernementale (ONG) burundaise, Parole et Action pour le RÃ©veil des Consciences et l'Evolution des MentalitÃ©s (PARCEM), a profitÃ© de la cÃ©lÃ©bration de la journÃ©e mondiale de la population le lundi 11 juillet pour organiser une confÃ©rence de presse ce mardi 12 juillet, afin de plaider en faveur d'une meilleure croissance dÃ©mographique au Burundi. "Il faut inaugurer une campagne planifiÃ©e et continue de sensibiliser la population aux enjeux des questions dÃ©mographiques. Cette campagne comprendrait les aspects social et Ã©conomique et le gouvernement devrait s'impliquer dans l'Ã©laboration d'une loi sur la santÃ© de la reproduction Ã faire adopter Ã l'AssemblÃ©e nationale comme Ã§a se fait ailleurs", a martelÃ© Faustin Ndikumana, reprÃ©sentant l'Ã©gal et prÃ©sident de la PARCEM.

Il a Ã©galement demandÃ© au gouvernement de tenir compte des questions dÃ©mographiques dans tous les processus de planification et de limiter les soins gratuits Ã un nombre limitÃ© d'enfants. Au Burundi, tous les enfants de moins de cinq ans sont gratuitement soignÃ©s dans les structures de soins Ã©tatiques depuis 2005, indÃ©pendamment du nombre d'enfants dans la famille. Faustin Ndikumana a indiquÃ© que les Burundais continuent Ã manifester un comportement dÃ©mographique irresponsable au moment oÃ¹ les terres arables s'appauvrissent de plus en plus alors que les capacitÃ©s de les rendre encore plus fertiles s'amointrissent au jour le jour. Au Burundi, la population a doublÃ© en trente ans, car aujourd'hui on enregistre avec le dernier recensement de 2008 une population estimÃ©e Ã 8,7 millions, alors que celui de 1979 faisait Ã©tat de plus de quatre millions d'habitants, ce qui a pour mauvaises consÃ©quences entre autres les conflits fonciers au sein des membres d'une mÃªme famille ou entre les voisins (90% des diffÃ©rends dans les cours et tribunaux sont des conflits fonciers). Le taux de fÃ©conditÃ© est quant Ã lui d'environ sept enfants par femme au Burundi, selon la PARCEM qui demande aux parents de ne plus considÃ©rer "une multitude d'enfants comme une richesse".